

Monsieur le Maire

[Début de séance sans le son]

Monsieur le Maire

Je propose, maintenant que le débat a eu lieu, de passer à la... Oui Monsieur Rosconval ?

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je n'ai pas de question en tant que telle, j'ai juste quelques réactions que m'inspire cette délibération. Vous souhaitez annuler en grande partie la délibération adoptée le 25 janvier dernier en Conseil Municipal, délibération que vous aviez présentée – et je vous cite ainsi :

« J'ai une proposition de délibération qui est amendée, plus légère pour les services, ce qui permet de conserver un fonctionnement normal de la municipalité. » Deux mois après, c'est le chaos...

Monsieur le Maire

Non ! J'ai dit justement dans le débat d'introduction...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je ne pense pas vous avoir coupé la parole.

Monsieur le Maire

Excusez-moi mais vous n'avez pas besoin de me citer, je sais parfaitement ce que j'ai dit.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Vous avez adopté un procès-verbal le 25 mars et ce que je dis-là en est issu, je vous invite à le consulter. Ma référence, ce sont les PV, y compris notamment ceux qui ont été adoptés. Donc deux mois après, c'est le chaos. Selon vous, les services seraient submergés par les délibérations...

Monsieur le Maire

Ce n'est pas ce que j'ai dit ! [...] à l'instant pas du tout !

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je continue. Qu'en est-il sur les deux mois écoulés depuis le 25 janvier ? Depuis le 25 janvier, on a examiné au sein de ce Conseil Municipal 31 délibérations. 29 pour la même période en 2022, 40 pour la même période en 2021. Donc, en termes de chaos, on ne fait pas mieux.

Monsieur le Maire

Mais ce n'est pas ce que j'ai dit...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Selon vous, cette délibération vise à ne pas faire obstacle au contrôle du Conseil Municipal. C'est justement parce que ce contrôle n'était pas satisfaisant qu'une majorité du Conseil Municipal a souhaité réviser vos délégations de compétences. Il vous a fallu plus de trois mois et l'intervention du tribunal administratif pour que vous respectiez enfin la loi et de fait, le Conseil Municipal. Pourquoi ce non-respect de la loi ? La réponse, là aussi, est dans la presse. Je cite *Actu78* : « Pour lui, un retrait de ses compétences ne changerait rien. » Et là, je vous cite : « Oh vous savez, ce n'est pas gênant, tout est calé jusqu'en 2026. » Cette période de trois mois, vous l'avez en effet mise à profit pour signer des conventions pluriannuelles avec un ensemble de prestataires. Votre seule préoccupation étant ainsi, de ne pas rendre compte des dépenses afférentes dans les relevés de décisions. C'est aussi probablement par souci de facilité, de faciliter le contrôle du Conseil Municipal qu'il vous a fallu près de quatre mois et un recours auprès de la CADA pour nous communiquer les grands livres de compte. Grand livre de compte dans lequel on découvre, par exemple, qu'une entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 1,7 million sans la moindre information dans les relevés de décisions présentés au Conseil Municipal depuis trois ans. Là encore, c'est par souci de faciliter le contrôle du Conseil Municipal j'imagine, que depuis près de trois ans les relevés de décisions sont incomplets et reflètent une gestion sans partage, opaque et sans informations *à posteriori* sur les dépenses engagées. Quant à la location des parkings, les arguments avancés sont tout aussi infondés et hors de réalité. Méfiez-vous, là aussi, que le manque de transparence ne soit pas assimilé à du clientélisme, la frontière est toujours ténue en la matière.

Monsieur le Maire

Je ne vous permets pas d'insinuer cela.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Ce n'est pas une insinuation, je vous invite à vous méfier...

Monsieur le Maire

Qu'est-ce que vous insinuez ?

Monsieur Yvon ROSCONVAL

C'est une alerte, c'est tout. Vous relirez mon intervention et vous verrez qu'il n'y a aucun propos malveillant si ce n'est une alerte. Cette délibération se fonde sur des arguments dépourvus de sens. Ils ne reflètent pas la réalité et visent à installer une gestion des affaires de la ville encore plus opaque que précédemment. Il n'y a pas saturation des services, votre seule préoccupation est de pouvoir continuer à gouverner Triel seul, sans transparence, ou simplement accompagné de cabinets d'experts au mépris de votre majorité et plus largement du Conseil Municipal. De gouverner Triel seul dans la plus totale opacité, tant sur vos projets que sur leur financement. Cette délibération vous renforce dans ce fonctionnement autocratique, il appartient maintenant à chaque conseiller de prendre ses responsabilités et de faire en sorte que ça ne soit pas le cas.

Monsieur Gilles GAILLARD

Donc, pour vous prendre vos responsabilités, c'est fuir un Conseil Municipal ? [...] Vous êtes partis [...] pour moi ce n'est pas une démocratie...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je ne répondrai pas à la provocation.

Monsieur Gilles GAILLARD

Ce n'est pas une provocation, c'est une question.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

La réponse est dans la question.

Monsieur le Maire

Qui a réellement le sens justement de l'argent public ? Les personnes qui partent alors que je leur dis que dans tous les cas, je convoquerai de nouveau un Conseil Municipal le mercredi matin, cinq jours après, alors que l'on aurait pu continuer le soir-même ? Qui réengage des frais aujourd'hui, parce qu'ils sont partis ? Ce n'est pas nous ! Ce n'est pas la majorité ! Je vous ai dit aussi autre chose ! Je vous ai dit, au début de mon intervention, une chose assez claire. Que là, l'idée c'est quand même d'obtenir, *via* la reprise de la compétence voirie, la possibilité d'acheter en occasion rapidement et d'être assez réactifs. De manière à avoir du matériel pour le réserver tôt, de ne pas passer à chaque fois en Conseil Municipal un achat de véhicule qui pourrait être opportun. Je pense que cette délibération permet aux Triellois de faire des économies comme elle l'a permis dans le passé en achetant les pavés avant l'inflation. On a économisé à peu près 50 % sur le montant des pavés. Si l'on n'avait pas eu cette délibération-là, on aurait perdu quelques dizaines de milliers d'euros. Ça aurait été la même chose pour le car qui a été acheté. Après, si vous souhaitez faire perdre de l'argent aux Triellois, c'est votre souhait. Mais moi, je me dois de donner conseil et de proposer cette délibération de manière que le Conseil Municipal puisse faire économiser de l'argent aux Triellois. Concernant les places de stationnement, je ne pense pas que ce soit pertinent de faire passer des délibérations sur les places de parking en Conseil Municipal et je pense qu'il y a beaucoup de conseillers municipaux ici présents qui ont mieux à faire.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je suis complètement d'accord avec vous et ce qui serait bien justement, c'est que les relevés de décisions soient clairs, précis, détaillés et que l'on ait une vraie vision des dépenses engagées. D'autre part, vous êtes un modèle semble-t-il en matière de gestion financière, on verra cela dans quelques semaines par rapport au débat qu'on a eu la semaine dernière sur les questions budgétaires et comptables sur lesquelles il y a de nombreux doutes et de nombreuses interrogations sur lesquels vous avez été incapable de répondre. [...] On verra la suite.

Monsieur le Maire

[...] J'ai le papier de l'URSSAF ! Je les ai contactés depuis !...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Ne vous inquiétez pas, les éléments on les a aussi.

Monsieur Gilles GAILLARD

Sur l'URSSAF il y a eu deux heures de débat, juste sur ça... Sur énormément de choses, depuis deux ans à chaque fois on a des débats très longs... Est-ce que, si jamais on n'est pas rattrapés par l'URSSAF ou autres, vous allez dire ici, devant ce conseil, « on ne sait pas lire les chiffres, veuillez nous excuser » ? Parce que c'est facile de lancer des alertes...

[Inaudible]

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je vous rappelle juste qu'il y a deux ans il me semble, votre majorité s'était trompée d'1 million d'euros sur les propositions d'investissement. [...] Est-ce que vous vous êtes excusés ?

[Inaudible]

Consultez les PV, au moins les PV sont le reflet de la réalité.

Monsieur Gilles GAILLARD

Puisque vous aimez les PV, je vais vous poser une question. Il me semble que vous avez dit, à plusieurs reprises, « on ne prend pas part au vote, c'est illégal ». Est-ce que l'on s'est fait retoquer une seule fois sur ces décisions ?

[Inaudible]

Monsieur le Maire

Depuis huit mois c'est n'importe quoi ! « On va être mis sous tutelle, on est endettés, ça ne va pas, maintenant il faut baisser les impôts on paye trop... » Il n'y a plus aucune cohérence !

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Vous êtes un modèle de gestion, continuez à l'affirmer surtout, à défaut de le confirmer et on verra dans quelque temps.

Madame Sophie KÉRIGNARD

J'interviens déjà à propos de ce Conseil Municipal. Vous êtes en train de nous dire que l'on est responsables du fait qu'il ait lieu aujourd'hui, un mercredi à 9 heures. Je tiens à vous préciser que vous pouviez très bien reporter la délibération numéro 19 du dernier Conseil Municipal, il n'y avait pas une urgence à récupérer cette prérogative de pouvoir passer des marchés jusqu'à 100 000 € et je pense que vous n'avez pas écouté notre message. C'est-à-dire qu'au mois de janvier, quand vous avez perdu un certain nombre de vos délégations, c'était un signal d'alarme pour vous dire qu'on a besoin de plus d'informations. En effet, là je rejoins Madame Voillot et Monsieur Rosconval, il y a énormément de décisions sur lesquelles on n'a aucune visibilité et on s'aperçoit que pour certaines entreprises c'est 40 000 € par-ci, 100 000 € par-là, etc., vous nous avez très bien dit que pour un marché public il faut arriver [Inaudible] c'est 2 millions d'euros. Et c'est vrai que, depuis le début de la mandature, il y a eu seulement 2 commissions d'appel d'offres réunies, pour 2 marchés, la maison de la petite enfance et le marché Eurobat 78 auquel j'ai participé. Finalement, on a quand même la sensation que beaucoup de projets [Inaudible] dans cette ville sont plutôt plus proches de 2 millions d'euros et on s'aperçoit qu'il y a une sorte de saucissonnage...

Monsieur le Maire

Je ne vous permets pas !

Madame Sophie KÉRIGNARD

Je vais jusqu'au bout. Par rapport à Eurobat 78, j'ai participé à cette commission, nous avons eu une réunion en interne, je vous ai demandé le 21 mars où en étaient les bons de commande, vous m'avez répondu que vous ne saviez pas. Pour moi c'est inquiétant parce que vous êtes quelqu'un semble-t-il qui manipule très bien les chiffres, vous nous répétez sans arrêt que vous maîtrisez parfaitement le budget, donc on aimerait bien avoir cette visibilité. Le signal que vous donnez aujourd'hui, c'est de vouloir récupérer

ces prérogatives à la hauteur de 100 000 € alors que depuis le mois de janvier on n'a eu aucun signe de votre part pour obtenir un fonctionnement harmonieux de ce Conseil Municipal, d'avoir simplement les informations sur les décisions. Et, je rejoins ce qui a déjà été dit préalablement, que depuis le Conseil Municipal de janvier, on n'a pas eu un conseil municipal toutes les semaines, on n'a absolument pas bloqué le fonctionnement, ce n'est pas notre rôle. Notre rôle, c'est d'avoir une certaine vigilance et d'obtenir les informations pour avoir une visibilité sur le budget et les dépenses de cette ville. Et je trouve ce point très inquiétant par rapport aux finances. On a la sensation que c'est une course en avant et on ne connaît pas véritablement les objectifs. Et quand on voit les sommes accumulées, on se demande où l'on va. Je rejoins ce qu'a dit Madame Voillot et Monsieur Rosconval, c'est très inquiétant d'un point de vue financier. Peut-être que vous êtes en train de nous dire que nous sommes des lanceurs d'alerte sans information, etc., mais moi, sans avoir une connaissance financière particulière, j'espère que toutes ces sommes cumulées, dans un an, peut-être que ça prendra plus de temps, ne nous provoqueront pas une sorte de banqueroute pour notre ville. Et quand vous avez évoqué, lors du dernier Conseil Municipal, que vous faisiez un emprunt d'1 million d'euros pour aller à l'équilibre, c'est une chose qui ne se fait pas à l'échelle d'une ville. On n'est pas une start-up ni une entreprise privée, je tiens à le préciser.

Monsieur le Maire

Vous mélangez pas mal de choses dans votre discours. Les emprunts d'équilibre dans un budget, c'est classique, c'est même normal en investissement, il est interdit d'emprunter pour le financier du fonctionnement. Être au seuil des marchés publics, c'est pour faciliter les achats d'opportunité. Monsieur Rosconval dit « c'est bizarre on n'a pas vu de décision sur des achats lors de marchés publics », c'est normal vous vous êtes félicités qu'il n'y ait eu que deux commissions d'appel d'offres, c'est faux également...

Madame Sophie KÉRIGNARD

Je parlais de marchés publics sur des travaux importants...

Monsieur le Maire

Vous avez dit qu'il n'y a eu que deux commissions d'appel d'offres, c'est faux. Il y a eu effectivement la maison de la petite enfance, un marché concernant tout ce qui est climatisation, pompes à chaleur, etc., un marché de travaux de gros œuvre et prochainement, il y aura marché sur tout ce qui est chemin des Picardes. Après il y a ce qu'on appelle – vous n'êtes pas obligée de retenir – une CAO, ce sont des MAPA (marché à procédure adaptée) qui ne nécessitaient pas de CAO inférieure à 2 millions d'euros.

Monsieur Florent BÉQUIGNON

Je vais être d'accord avec vous, Monsieur le Maire, sur l'économie de l'argent public. Je vais expliquer deux éléments là-dessus, c'étaient les travaux de l'Ecole des Hublins dont on a parlé il y a plusieurs semaines avec Monsieur Da-Rin, les non-conformités relevées et payées par la maîtrise d'ouvrage. La maîtrise d'ouvrage n'étant pas

qu'elle se retourne contre la maîtrise d'œuvre qui fera jouer ses assurances. En l'occurrence on va dire « oui mais on n'avait pas le choix il fallait ouvrir », certes, mais votre juriste sûrement va vous expliquer la notion d'avance aux frais [**Inaudible**], de manière à ne pas bloquer un système et de récupérer l'argent. La deuxième illustration c'est le marché de la petite enfance donc parlait Sophie Kérignard. On avait deux offres : une avec une pompe à chaleur, de l'éclairage à LED, de l'équipement de cuisine tout compris ; et l'autre juste avec une chaudière à gaz sans la cuisine. Aujourd'hui, on va repayer pour la cuisine. Le directeur des services techniques m'avait dit « c'est dans le programme, il va falloir de toute façon, même si ce n'est pas dans leur mémoire, qu'ils s'y conforment, la RT 2020 était prévue, on a repris l'isolation en plus et ça, c'est uniquement ce que je sais. Donc moi je veux juste parler de ces éléments-là, après chacun vote en son âme et conscience. Mais pour en revenir à l'argent public, je pense que l'on ne peut pas laisser dépenser tout et n'importe quoi alors que c'est prévu dans les marchés et qu'il y a des assurances pour ça.

Monsieur le Maire

Je n'ai reçu aucun courriel de votre part à propos de l'Ecole des Hublins, concernant les alertes que vous auriez dû faire. Je vous ai aussi envoyé à la Maison de Santé pour un problème de pompe à chaleur, je n'ai eu aucun retour de votre part. J'ai demandé aux services techniques notamment, à la secrétaire aussi, s'ils

connaissaient votre nom, ils ne vous ont jamais vu dans les services pendant plus d'un an... [...] Non, c'est la réalité, et aujourd'hui vous vous mettez en lanceur d'alerte ? Je trouverais ma position relativement inconfortable si j'étais à votre place !... Et Monsieur Mebarki, quand on se permet de demander où habite une personne et lui demander de démissionner, je pense que l'on devrait éviter ce genre de commentaire. [...] C'est ce qu'il s'est passé l'autre fois. [...] Ce ne sont pas des « on dit » ! Vous avez interpellé Christophe Margat sur un sujet personnel !

Monsieur Florent BÉQUIGNON

Pour l'Ecole des Hublins, j'ai fait la remarque en Conseil Municipal. Il y a un compte rendu, il y a tout ça, je ne pensais pas avoir fait une relance en plus. Sur la Maison de Santé, vous avez un retour, je peux vous le renvoyer j'ai encore le courriel il n'y a pas de problème, j'ai un rapport plutôt graphique avec des éléments d'amélioration, n'ai pas eu de retour de votre part, sur des interrogations, mes questions n'étaient pas claires. Et en dernier point, je n'ai pas de relations hiérarchiques avec les services techniques donc je n'ai pas forcément de prérogatives à leur donner ni de directives.

Monsieur le Maire

Ils ne vous connaissent même pas...

Madame Sophie KÉRIGNARD

Je suis désolée, mais comment vous avez parlé du DST tout à l'heure, que c'étaient encore la faute du directeur des services techniques...

[Inaudible]

Monsieur le Maire

Ne corrigez pas mes propos s'il vous plaît, je n'ai jamais rien mis sur le dos de qui que ce soit !

Madame Sophie KÉRIGNARD

On relira le procès-verbal...

Monsieur le Maire

J'ai dit qu'il y a eu un changement de DST et il y a eu des trous dans la raquette. Mais arrêtez de me faire dire ce que je n'ai pas dit.

Madame Sophie KÉRIGNARD

C'était insinué.

Monsieur le Maire

Pas du tout ! C'est votre interprétation !

Madame Bérengère VOILLOT

Pour revenir sur la séance de mercredi dernier, nous avons demandé une suspension de séance. Vous avez dit, je crois à monsieur Rosconval, « nous allons voter la délibération 19 et après vous aurez votre suspension ». Vous avez suspendu la séance, je vous rappelle que vous n'aviez pas présenté cette délibération, c'est-à-dire que vous ne l'avez pas lue et nous ne l'avons pas débattue. Quand nous sommes revenus, avant même que nous soyons tous installés, vous avez lancé : « Nous allons mettre aux voix qui s'abstient ? » Vous pensez bien qu'avec ce genre de procédure nous n'allions pas rester. Nous vous avons demandé de retirer la délibération, vous n'avez pas voulu, nous sommes partis.

En ce qui concerne les avenants. Je vous disais tout à l'heure qu'en 2021 nous avons eu 23 marchés et 21 avenants dans la liste de vos décisions. À l'époque, les procédures étaient respectées. Par exemple, décision 2021-014, signature d'un avenant numéro 1 au marché de travaux d'extension et de réhabilitation de l'Ecole des Hublins, [Inaudible] menuiserie extérieure avec la société SPAL, cet avenant a pour objet la prolongation du délai d'exécution jusqu'au 1^{er} juin 2021 et la modification de certaines prestations générant une plus-value de 14 904 € TTC. Le montant du marché est de 299 978 € TTC à 308 328,72 € TTC. Ça, c'est une décision régulière qui permet au Conseil Municipal de vérifier l'action du Maire. En 2022, nous avons eu deux avenants : avenant numéro 1 avec la société ATTP ; avenant numéro 2 avec la société ATTP. C'est tout. Il n'y avait aucune explication. Donc vous comprenez bien que quand

vous arguez que tout est indiqué de façon exhaustive dans vos listes des décisions, nous pouvons être relativement sceptiques.

Monsieur le Maire

C'est vous qui prétendez que c'est irrégulier. Cela n'engage que vous et votre jugement.

Madame Mélody SENAT

Pour revenir à la délibération 19, j'ai une question et une demande. La question, vous y avez partiellement répondu, elle était posée par tout le monde de façon différente. Concrètement, depuis janvier, qu'est-ce qui a changé avec le retrait des délégations ? Quel impact ça a eu réellement sur des exemples concrets, sur l'organisation des services de la ville, etc. ? Vous y avez partiellement répondu mais c'est un peu dispersé. Donc si vous pouviez nous redire les éléments principaux qui font que c'est vraiment essentiel à vos yeux aujourd'hui de passer cette délibération ?

Monsieur le Maire

C'est essentiel surtout pour les achats d'opportunité. On va être sur du matériel d'occasion pour tout ce qui est au niveau du CTM. Il faut savoir que les délégations de signature sont données aux responsables : travaux, petite enfance, même Julien Sauvé au sport a sa délégation de signature, les agents ont tous des délégations de signature. On a des administrés qui attendent la location de places de stationnement notamment, on a aussi un agacement des services par rapport à la rédaction de délibérations parce que là, par exemple, on devrait rédiger des délibérations pour les tableaux. Ce n'est pas forcément quelque chose de très palpitant, ça fait des délibérations pas forcément intéressantes au niveau du Conseil Municipal, plus de mal à rédiger, c'est aussi plus de temps pour nous tous ; ralentissement des services, on a aussi des pertes d'opportunités avec la reprise de la compétence voirie comme je l'ai dit ; comme on cherche à faire économiser de l'argent – et donc du temps – au niveau des services, c'est pour ça, qu'on est là-dessus. Je l'ai dit au *Courrier des Yvelines*, j'ai tout conventionné avec tout le monde. Et j'ai un marché public partout. Là où j'en ai vraiment la nécessité, c'est pour tout ce qui est opportunité au niveau des centrales d'achat de véhicule où là, il faut rédiger un bon de commande tout de suite, c'est « premier arrivé, premier servi ». On réserve le véhicule et comme on reprend la compétence voirie, c'est intéressant d'avoir ces capacités-là. Parce qu'on va acheter des camions, [...] normalement il faut deux camions supplémentaires. [...] Oui, mais il faut signer tout de suite pour les camions, il y a aussi l'outillage et de l'outillage spécifique, broyeurs de végétaux, etc.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Mais vous ne les achetez pas sur leboncoin®...

Monsieur Gil GOMES

Le problème aujourd'hui c'est que si vous achetez neuf vous mettez plus d'un an pour avoir les véhicules. Donc d'ici-là ce sera trop tard.

[Inaudible]

S'il n'y a pas de neuf, les gens achètent beaucoup d'occasion. Donc, ça se fait rare. Si vous ne tombez pas sur la bonne opportunité au bon moment, vous n'aurez jamais de véhicule. Vous aurez les agents, mais jamais le véhicule.

[Inaudible]

Monsieur le Maire

Si ! Philippe, tu te souviens quand on a échangé le camion ? On ne l'a pas changé on a racheté un camion ? L'année dernière, au niveau des services, il a coûté 33 000 € et on a fait le bon de commande immédiatement de manière à pouvoir l'acheter au mois de juin...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

On s'engage tous ici à se réunir dans l'urgence et à voter l'achat du camion si ce n'est que le camion qui pose problème...

[...]

Monsieur Fabien TANTI

Je voudrais apporter une précision. On a le projet de la reprise de la compétence voirie et vous savez tout comme moi, à quel niveau, ce souhait est salué par une majorité de Triellois qui sont en souffrance de voir des détériorations dans notre ville, qui mettent un temps infini à être réparées par le système en place actuellement. C'est la raison pour laquelle je soutiens cette délibération, parce que je pense qu'elle est à sa place et elle permettra évidemment de pouvoir interagir au niveau voirie beaucoup plus vite et d'avoir une meilleure efficacité dans tous les domaines. Je pense que les Triellois salueront le fait que la mairie pourra, avec le matériel acquis, apporter des frais de réparation au-delà de 5 000 €, les réparer plus vite et ne pas laisser la voirie se détériorer pendant des mois, voire des années. J'ai des exemples, je peux vous en citer, j'ai des images et j'ai un dossier là-dessus, où on est arrivés aux manettes en juillet 2020 et nos demandes à la CU font qu'en avril 2023, les trous sont toujours à leur place.

Madame Mélody SENAT

Dans la continuité de la première demande à laquelle vous avez répondu, si la délibération qui va passer au vote était amenée à être votée, est-ce que – pour rejoindre ce que les collègues ont pu dire – vous pouvez vous engager à ce que les listes de décisions soient plus exhaustives ? Je ne mélange pas ce qui relève du pouvoir de décision de ce qui relève du déroulement d'un marché. Je comprends très bien cette nuance puisque je travaille également dans les collectivités, mais tout simplement pour éviter d'avoir ce type de question lors de chaque conseil. D'avoir des listes plus exhaustives. Pour tout ce qui est du déroulement du marché, là effectivement il n'y a pas de décision donc vous n'êtes pas obligé de rendre compte et ça, je le sais. Mais peut-être simplement des petites infos de suivi sur les gros marchés travaux, ce qui permettrait à tout le monde d'avoir de l'information.

Monsieur le Maire

Pas de problème pour les décisions, je vais faire un rappel aux services pour qu'ils notent vraiment toutes les décisions qui sont hors marché. Et pour tout ce qui est déroulement des projets on va faire des points réguliers sur les différents chantiers lancés, selon les adjoints et les compétences de chacun.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je ne mets pas en doute votre bonne foi, mais quand même. Cette demande a été formulée à moult reprises dans ce conseil. Vous n'y avez jamais répondu.

[Inaudible]

Monsieur le Maire

Vous avez tous eu le rapport d'orientation budgétaire ! J'ai mis le total avec des photos à chaque fois !...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je vous parle des décisions, des relevés de décision ! J'abonde dans le sens de Mélody Senat, elle demande qu'il y ait plus de visibilité sur les décisions prises, au suivi des marchés, on formule ces demandes-là depuis trois ans, vous nous répondez « oui bien sûr, vous les aurez »... Bilan de l'opération, trois ans après on n'a toujours rien reçu ! Il y a engorgement des services manifestement aussi là-dessus...

Monsieur le Maire

Je ne peux pas faire plus que de demander aux services d'être plus vigilants sur toutes les décisions hors marché. Par contre moi j'ai déjà fait mis dans le ROB tous les montants des travaux engagés.

Madame Mélody SENAT

Je ne remets pas en cause le travail des services. J'ai trop de respect pour le territorial. Encore une fois, je sais bien que le pouvoir de décision... Quand vous allez construire un mur ou autre dans le cadre d'un marché, bien évidemment que vous n'êtes pas tenu de le faire. J'ai bien compris la différence. Mais simplement un suivi [serait le bienvenu]. Et je ne blâme pas les services des collectivités si elles oublient une ligne dans une liste de cinquante...

Monsieur le Maire

C'est ce que j'ai essayé de faire dans le rapport d'orientation budgétaire.

Je vous propose une mise aux voix. Qui est contre ? Le groupe Vivre ensemble, Florent Béquignon, Sophie Kérignard... 15 personnes contre. Qui s'abstient ? Personne. Adopté à la majorité, je vous remercie mes

chers collègues. Et je m'engage, je le répète, à faire des points réguliers ou à demander aux adjoints [de le faire].

Délibération 20. Affaires générales, engagement de la procédure de passation de marchés publics d'assurances (dommages aux biens, responsabilité, protection fonctionnelle, flotte automobile, bris de machine et tous risques expositions). Est-ce qu'il y a des questions concernant cette délibération ?

Madame Line WENZEL

Les points que vous promettez, vous vous engagez à les faire à quelle cadence ?

Monsieur le Maire

Repensez votre question...

Madame Line WENZEL

Pardon ? Vous n'êtes pas mon professeur ! Je ne suis pas votre élève !

Monsieur le Maire

Repensez votre question !

[Inaudible]

Madame Line WENZEL

Il n'y a pas de rapport hiérarchique, je ne vous dois rien ! Je vous pose une question, je vous demande d'y répondre. Si vous ne voulez pas y répondre c'est votre problème !

Monsieur le Maire

Ma réponse ne va pas vous plaire !

Madame Line WENZEL

À quel rythme allez-vous nous faire des points ?...

Monsieur le Maire

Vous me demandez quelque chose de régulier pour un domaine qui n'est pas régulier. Il n'y a pas de travaux en août ? Je ne vais pas faire de point en août. Il y a des travaux en septembre-octobre, il y en a moins en décembre, etc., donc les points vont dépendre de l'évolution des travaux ! C'est pour cela que je vous ai demandé de repenser votre question !

Madame Line WENZEL

Donc la réponse c'est...

Monsieur le Maire

Tout dépendra de l'avancée des travaux !

Madame Line WENZEL

Vous avez quand même détruit la maison le 15 août, non ? La maison de la rue Paul-Doumer, ça s'est bien passé au moins d'août, pourtant ?

Monsieur le Maire

Oui, mais quel est le rapport ?... C'est quoi le rapport avec une maison qui s'effondre, où je suis obligé d'intervenir en urgence ? Vous croyez que ça a été un plaisir pour moi de revenir de vacances un 15 août ?! C'est un jeu ?! Vous croyez que ça a été agréable ?

Madame Line WENZEL

Oui je pense que ça a été assez jouissif.

Monsieur le Maire

Quoi ?

Madame Line WENZEL

Oui, pour vous, oui, je pense que ça a été jouissif.

... rires, **[Inaudible]**

Monsieur le Maire

... Est-ce qu'il y a des questions concernant les marchés d'assurances ? Pas de questions ? On va donc pouvoir passer à la mise aux voix. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté à l'unanimité.

Délibération 21. Affaires générales – adhésion au contrat-groupe proposé par Relyens pour l'assurance du risque statutaire. Est-ce qu'il y a des questions relatives à cette délibération ? Pas de questions ? On passe à la mise aux voix. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté à l'unanimité.

Délibération 22. Affaires générales – plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs de la communauté urbaine Grand-Paris Seine-et-Oise. Est-ce qu'il y a des questions concernant cette délibération ? Pas de questions ? On passe à la mise aux voix. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté à l'unanimité.

Délibération 23. Affaires générales – vœu en faveur du renforcement des pouvoirs de police du maire pour lutter contre la maltraitance animale. J'avoue, j'ai repris la délibération de Carrières-sous-Poissy car je l'ai trouvée intéressante. Est-ce qu'il y a des questions concernant cette délibération ?

Madame Sophie KÉRIGNARD

Pouvez-vous préciser car il n'y a rien en annexe... Est-ce que vous pouvez nous préciser quel est votre vœu concernant la condition animale ?

Monsieur le Maire

On a régulièrement des chiens qui se battent dans la rue, ce genre de choses relève du cadre de la maltraitance animale. Les chiens doivent être en laisse, bien guidés, les propriétaires n'ont pas le droit de taper les animaux. C'est juste pour renforcer les pouvoirs de police du Maire pour la maltraitance animale.

Madame Line WENZEL

Précisément, c'est quoi le renforcement ? Il y a déjà des choses en place qui normalement devraient fonctionner. Peut-être que la police de Triel ne les met pas en place mais ça c'est un autre sujet. Donc je ne comprends pas bien ce qu'est le renforcement.

Monsieur le Maire

C'est marqué dans la délibération, bientraitance animale, ne pas souffrir de faim ni de soif aussi, d'inconfort, de douleurs, de blessures ou de maladie, pouvoir exprimer des comportements naturels propres à l'espèce, ne pas éprouver de peur ou de détresse.

Madame Mélody SENAT

Je trouve l'initiative très intéressante. Je ne l'avais pas comprise comme cela mais je trouve très bien d'aller dans ce sens. Les vœux en conseils municipaux, c'est bien, mais c'est un peu court, ça n'a pas vraiment de valeur. C'est encore mieux si c'est suivi d'actions concrètes. Vous avez raison sur la réglementation mais il y a aussi tout un travail à faire pour que les communes puissent accompagner le bien-être animal au-delà de la réglementation « policière », de la restriction. Ce serait parfait si c'est accompagné d'autres mesures mises en place par la collectivité.

Monsieur le Maire

Si tu veux travailler dessus, c'est avec plaisir. Je vais passer à la mise aux voix pour cette délibération. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté à l'unanimité.

Délibération 24. Services techniques – engagement d'une nouvelle procédure pour la passation d'un marché public pour la réalisation d'une « voie verte » chemin des Picardes. Est-ce qu'il y a des questions concernant cette délibération ?

Madame Sophie KÉRIGNARD

On va voter contre, parce que ce projet nous paraît très onéreux pour un usage très restreint, avec une pollution lumineuse et un entretien qui demandera beaucoup de travail. Certes, vous avez prévu semble-t-il le nombre de personnel mais quand il y aura des feuilles mortes en automne, bon courage pour entretenir cette voie. Nous allons rester cohérents, nous avons toujours été opposés même si, je reconnais, la subvention est importante. Mais tout l'entretien par la suite et le fonctionnement, ce sera **[Inaudible]**,

on a discuté de ce chemin aussi avec des usagers qui sont contre. Vous aviez fait une réunion très restreinte à laquelle nous n'avons pas été invités, c'est bien dommage. Donc, on reste cohérents et nous voterons contre cette délibération.

Monsieur le Maire

Je vous remercie pour votre intervention, je tiens à signaler qu'il y a eu récemment un feu rive gauche, et j'ai pu échanger ainsi que d'autres personnes avec le commandant des pompiers qui m'a signalé qu'il était très inquiet pour la forêt de l'Hautil, c'est un Triellois aussi d'ailleurs. Je lui ai expliqué le chemin des Picardes et ce que ça allait être, et notamment dans ce chemin on va passer un ensemble des dispositifs anti-incendie et aussi la capacité pour le chemin de recevoir des véhicules d'intervention. Il a félicité ce choix parce qu'il s'inquiète actuellement de ce qu'il se passe au niveau de l'environnement. On risque d'avoir des incendies dans la forêt de l'Hautil et le Chemin des Picardes va nous permettre de faire passer des véhicules à l'intérieur de la forêt et les relier aux différentes bornes qui seront installées. Il nous a proposé son aide pour la mise en œuvre d'un plan de sécurité spécifique au niveau du Chemin des Picardes. Vous n'êtes pas d'accord, moi j'ai une sécurité... Moi honnêtement je ne me promène pas dans la forêt de l'Hautil parce que, de manière générale ce n'est pas mon truc, mais par contre je m'inquiète régulièrement [Inaudible]. Ce qui est intéressant, c'est qu'on a la capacité de mettre en place du matériel de secours, des accès qui permettront d'éviter un feu dans la forêt de l'Hautil...

Madame Sophie KÉRIGNARD

En effet, c'est une très bonne idée mais la forêt de l'Hautil est grande. Donc aménager juste le chemin des Picardes pour arrêter un incendie...

Monsieur le Maire

Il faut bien commencer quelque part, je ne vais pas faire toute la forêt...

Monsieur Gil GOMES

Ça se propage, un feu... Donc ça peut couper d'un côté ou d'un autre...

Monsieur le Maire

Exactement. Ça va faire une barrière de feu.

Madame Sophie KÉRIGNARD

Monsieur Gomes, je le sais, mais malheureusement ça ne suffira pas. En plus, avec le changement climatique on sait très bien que les feux de forêt vont se multiplier.

Monsieur le Maire

Dans ce cas-là on ne fait rien ! On laisse tout brûler et c'est bon, c'est la fête...

Madame Sophie KÉRIGNARD

J'adore votre interprétation de mes propos. Vous avez une capacité à déformer les propos. Je l'ai déjà dit la dernière fois, c'est très intéressant votre manière de surinterpréter et surtout de déformer les propos des élus autour de cette table.

Monsieur Gil GOMES

Si un pompier dit que c'est intéressant, c'est qu'il y a quand même un intérêt...

Madame Sophie KÉRIGNARD

Je l'ai relevé, et j'étais en train de dire que malheureusement ça ne suffira pas.

Monsieur le Maire

Donc on peut faire un vœu pour le renforcement de tous les chemins communaux...

Madame Sophie KÉRIGNARD

Nous ne sommes pas là pour des vœux pieux mais pour des réalisations concrètes.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

On a commencé le Conseil Municipal sur les problématiques de transparence, on est en train de finir sur une problématique de transparence. Nous on votera contre, dans le sens où, à aucun moment, le cahier des

charges par rapport à ce projet n'a été présenté et discuté au sein du Conseil Municipal. Vous nous demandez l'autorisation d'engager une nouvelle procédure de passation ayant pour objet les travaux de terrassement, etc., on n'a pas été préalablement consultés sur les attendus au sujet de ce projet, on ne nous l'a même pas présenté. [...] Malgré le montant financier qui est en jeu, on vous laisse faire et on votera contre.

Monsieur le Maire

Très bien j'entends, par contre pour moi il a été présenté. En plus c'est Fabien qui présente, en général il fait des présentations assez détaillées...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Bien sûr...

[Inaudible]

Monsieur le Maire

À quel moment vous m'avez dit « je n'ai pas assez d'informations pour me prononcer, je souhaite plus d'informations » ? À quel moment vous me l'avez demandé ou envoyé [par courriel] ? Jamais ! Fabien se serait fait un plaisir de vous répondre !

Monsieur Yvon ROSCONVAL

[Inaudible]

[À ma question] quels étaient l'aboutissement et le projet dans sa globalité, vous m'avez amicalement répondu "Vous découvrirez les prochains épisodes dans le magazine municipal." À chaque fois que l'on vous pose la question...

[Inaudible]

Monsieur le Maire

Je pense que Fabien a largement répondu à plusieurs reprises sur le Chemin des Picardes !

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Il n'y a eu aucune présentation de ce projet en Conseil Municipal. Aucune.

Monsieur le Maire

En fait, je pense que la présentation ne vous a pas été suffisante, peut-être. Fabien, la prochaine fois, il faut plus de détails.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Une fois que le marché est passé... À la limite, attendez l'inauguration du Chemin des Picardes, pour nous présenter le projet... [Inaudible]

Monsieur Fabien TANTI

Si je peux juste me permettre, lors de la réunion récente du groupe de travail sur le sujet... [...] Vous permettez que je termine ? Les commentaires en parallèle sont fort désagréables et moi je ne me permets pas de le faire. [...] Oui, bien sûr. Notamment, j'y ai exposé l'ensemble des renseignements que j'avais eus par le bureau d'étude et quelques images faites sur le site qui démontrent que le processus de décomposition d'un certain nombre d'arbres qui bordent le chemin est entamé depuis plusieurs années. C'est donc un combustible, par des écorces desséchées qui mettent en péril la solidité des arbres, qui forcément aux prochaines tempêtes se trouveront projetés au sol. C'est pour cette raison qu'il est important de faire aboutir ce projet pour remettre ce chemin dans son état initial et faire un drainage des eaux, le repositionner tel qu'il était à l'origine. Si on continue de laisser les choses à l'abandon, il y a un second phénomène excessivement dangereux, c'est un affaissement de certains talus qui longent ce chemin et qui, à terme montre – le bureau d'étude est formel là-dessus, ce sont des spécialistes donc moi je n'apporterai pas de jugement sur leur analyse mais en tout cas elle est claire et nette – que d'ici une dizaine d'années ce chemin ne sera plus praticable sur une portion qui va du milieu jusqu'à pratiquement la partie basse. Donc laissons faire, si j'en écoute le son des groupes minoritaires, laissons faire les choses comme ça et dans dix ans le Chemin des Picardes ne sera plus praticable. Et je vous rappelle une chose très importante, [...] nous sortons de l'hiver avec un niveau de sécheresse de notre forêt qui n'a jamais été relevé depuis des décennies. Que

faut-il faire ? Attendre qu'il y ait un mégot jeté négligemment et que ça s'embrase ? Non ! Nous devons agir et remettre en place le drainage autour de ce chemin, c'est ce qui est prévu sur l'ensemble des travaux et je salue toute la technicité qui sera implantée à cet endroit-là, y compris le réseau d'eau déjà présent et qui sera remis en état pour permettre aux pompiers d'intervenir le cas échéant.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Je vous remercie d'avoir répondu à la question que je n'ai pas posée. Ma seule question portait sur la consultation et l'information du Conseil Municipal par rapport à ce projet dans sa globalité.

Monsieur Cyrille ARZEL

Le cheminement actuellement entre le centre-ville et l'Hautil est très dangereux par la route, effectivement c'est très bien que les gens empruntent ce chemin des Picardes parce que c'est moins dangereux, effectivement on va sécuriser un chemin en bénéficiant d'une subvention importante, et si, en plus, ça permet aux secours de pouvoir se déployer plus rapidement pour un éventuel incendie dans la forêt, ça me semble tout à fait correct et la mise en place d'un marché là-dessus me convient. Donc je voterai pour.

Madame Line WENZEL

Je voudrais être sûre d'avoir bien compris. Le Chemin des Picardes, on est bien d'accord, est sur la forêt de l'Hautil, donc c'est bien interdit, parce qu'il y a des vrais risques... ? On est bien d'accord ? Vous voulez rendre légal quelque chose d'illégal, si j'ai bien compris...

Monsieur Fabien TANTI

Si vous regardez l'histoire de l'Hautil, le Chemin des Picardes a servi anciennement au cheminement du matériel lourd. Donc forcément, les exploitants des carrières n'allaient pas scier l'arbre sur lequel ils étaient assis. C'est le seul endroit, je vous invite à consulter les cartes géologiques du site, c'est le seul axe qui n'a pas été creusé.

Madame Line WENZEL

Pour la petite histoire, j'ai habité l'Hautil. J'y ai acheté une maison, et quand il y a eu un effondrement qui a coûté la vie à quelqu'un à moins d'un kilomètre de chez nous, nous avons très mal dormi. Je me suis fendue d'un courrier à Versailles pour savoir ce qu'il en était de ma maison parce que j'étais juste au bord de la route. Il m'a été répondu qu'à leur connaissance ma maison n'était pas construite sur une carrière. Cependant, comme il y avait eu beaucoup d'exploitations sauvages ils ne pouvaient pas me le garantir.

Monsieur le Maire

Pour la petite anecdote, j'ai fait faire une étude par un bureau. Ils ont vérifié le cheminement, il y a eu des sondages et ils vont vérifier certains endroits. Ils vont les renforcer de manière à pouvoir sécuriser le chemin. Ils ont foré à 30 mètres de profondeur voire plus. Donc ne vous inquiétez pas c'est encadré. On va pouvoir passer à la mise aux voix. Qui est contre ? Le groupe Triel Autrement et Vivre Ensemble à Triel. Qui s'abstient ? Abstinance de Florent Béquignon avec deux voix... [...] Monsieur Rosconval vous vous abstenez ? [...] 6 abstentions. Marc Fontaine est pour le chemin des Picardes, c'est cohérent. Adopté à la majorité.

Comme on a le quorum, je me permets de demander une délibération sur table. Cette délibération, laissez-nous vous la présenter rapidement... Après vous faites ce que vous voulez [...] c'est pour obtenir une subvention par rapport au projet du dojo, c'est pour l'association de judo, c'est une délibération en urgence de manière à habilitier...

Madame Bérengère VOILLOT

C'est irrégulier. [...]

Monsieur le Maire

Ce n'est pas ma méthode ! C'est la fédération qui nous demande de passer cette délibération... J'ai eu cette délibération hier. C'est pour la fédération de judo, pour pouvoir avoir la subvention pour le **[Inaudible]** dojo. C'est juste ça. [...] C'est juste pour la conclusion d'une convention ayant pour objet la mise à disposition d'un bâtiment du Cosec au profit de la Fédération française de judo, jujitsu, etc., c'est pour le

sport. Cela va nous permettre d'avoir une subvention supérieure aux 50 000 €. Ça a été demandé par le coordinateur technique de la Fédération avant-hier. [...] C'est une opportunité.

Madame Bérengère VOILLOT

Monsieur le Maire, vous auriez dû nous dire au début du Conseil Municipal que vous mettiez une délibération sur table.

Monsieur le Maire

Oui. Le but c'est juste d'avoir une infrastructure pour la ville...

Madame Sophie KÉRIGNARD

Il y a une occupation, « une occupation précaire et révocable portant sur la remise à disposition de l'ancienne maison du gardien du Cosec et à titre gracieux, moyennant le réaménagement des locaux »... Mais on n'a aucune donnée... C'est estimé à combien le réaménagement, etc. ?

Monsieur le Maire

Le réaménagement a été présenté dans le rapport d'orientation budgétaire...

[Inaudible]

Madame Kérignard, grâce à cette délibération-là, ils **[Inaudible]** vont défendre notre dossier, qui est le plus avancé des Yvelines parce qu'on a le permis de construire et le local, c'est-à-dire dans l'ancienne maison du gardien. Je suis en train de réexpliquer ce qu'il y a dans le rapport d'orientation budgétaire, l'ancienne maison du gardien peut être réaménagée et réhabilitée, un projet de dojo – vous étiez plutôt pour ce projet de manière générale – parce qu'il y a une subvention à hauteur de 50 000 € et, lors de la rencontre avec le coordinateur technique, il nous annonce que ce projet-là peut être mieux subventionné si on passe une délibération en Conseil Municipal. Il appuiera le dossier de manière à obtenir des financements plus importants.

Madame Mélody SENAT

Vous avez la convention ?

Monsieur le Maire

C'est la convention habituelle pour l'occupation de tous les locaux. C'est une commission de mise à disposition comme on fait à chaque fois pour les associations. C'est générique. On peut vous l'envoyer.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Vous êtes en train de nous expliquer que vous avez reçu l'information avant-hier et que la présentation a été faite dans le cadre du débat d'orientation budgétaire. Donc le sujet n'est pas nouveau. Et là, assez bizarrement, vous nous mettez une délibération sur table sans nous prévenir en amont, c'est quand même assez cavalier.

Monsieur le Maire

Ce n'est pas de mon fait ! C'est une opportunité je n'y peux rien ! Si vous croyez que c'est un plaisir pour moi [inaudible]...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Tout à l'heure vous me disiez que si je souhaitais avoir des informations il fallait que je vous envoie un courriel. Eh bien là, si vous souhaitiez effectivement qu'on examine cette délibération dans de bonnes conditions, il aurait été judicieux, même une journée avant, de nous la communiquer ! C'est une question de respect du Conseil Municipal... [...]

Monsieur le Maire

Là les conséquences, c'est qu'on ne va pas être défendus pour avoir plus de...

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Mais à chaque fois c'est cet argument : « les conséquences, ça va être que vous empêchez de faire fonctionner la ville ». Vous êtes en train de nous expliquer qu'on empêche la mise en place de cette

convention si on ne la vote pas. Vous nous mettez devant le fait accompli et ensuite vous ne comprenez pas pourquoi on ne vote pas... Mais vous ne respectez pas les règles de fonctionnement du Conseil Municipal !

Monsieur le Maire

Si !

Madame Bérengère VOILLOT

Ce que je ne comprends pas, c'est qu'il y a eu une convention de négociée entre les deux parties, donc vous avez déjà eu le temps de voir...

Monsieur le Maire

Non ! Là ils veulent un accord de principe du Conseil Municipal pour défendre le dossier au niveau de la Fédération.

Madame Françoise POIRRIER

Oui mais la convention est créée...

Monsieur le Maire

Non ! La convention c'est après. Parce que pour l'instant le local n'est pas aménagé. Je n'ai rien signé pour l'instant.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

De toute façon vous avez introduit le débat en disant « comme on a le quorum, je vous “enquille” une délibération sur table »...

Monsieur le Maire

L'idée, c'est quand même d'avoir une subvention intéressante pour le judo ! Pour le local ! [...] On sait où c'est, on sait le but, c'est gratuit et ça ne nous engage à rien. Pour le coup, ils vont nous faire un local quasiment gratuit.

Madame Sophie KÉRIGNARD

Cette subvention, vous dites « plus de 50 000 € », ça veut dire quoi « plus de 50 000 € » ? Qui paye la somme ?... On n'a aucune information...

Monsieur le Maire

Je peux vous les donner tout de suite.

Madame Sophie KÉRIGNARD

Mais pourquoi vous ne les avez pas déjà données ?

Monsieur le Maire

C'est ce que j'ai dit au début ! On a eu un rendez-vous rapide avec la personne responsable technique de la Fédération française de judo qui a dit « j'ai plusieurs dossiers sur les Yvelines, votre dossier est particulièrement intéressant parce que vous avez déjà le permis de construire, le local est disponible et l'association est d'accord aussi. Donc là c'est intéressant ». Par contre, comme c'est intéressant, il dit que 500 000 € c'est un peu court pour notre projet. Théoriquement, ils vont prendre en charge la totalité du projet, mais il faut une délibération du Conseil Municipal pour avoir le maximum de subventions. Ensuite, avec la délibération, il va défendre le dossier au niveau de la Fédération. Après, ça ne sera plus de mon ressort. Il ne m'a pas donné le montant exact parce que c'est eux qui vont faire l'évaluation des travaux. Ils vont tout faire, il faut un package complet.

Madame Mélody SENAT

C'est compliqué de ne pas voter quelque chose qui va faire du bien à une association, mais avec la convention ça aurait quand même été mieux parce que là...

Monsieur le Maire

Je ne l'ai pas.

Madame Mélody SENAT

En fait, là on vous autorise à signer une convention qu'on ne voit pas... On n'a pas envie de bloquer les projets associatifs, mais c'est vrai que ça pique un peu.

Monsieur le Maire

C'est une convention-type...Une convention-type de mise à disposition en fait.

Madame Bérengère VOILLOT

Nous restons en séance pour que vous ayez le quorum mais nous ne prendrons pas part au vote.

Monsieur le Maire

D'accord. On passe à la mise aux voix... [Monsieur Rosconval et Madame Kérignard ne participent pas au vote] Qui est contre ? Personne. Pas d'abstention ? Adopté à l'unanimité. Triel Autrement, [Vivre Ensemble à Triel] et Bérengère Voillot n'ont pas voté.

Merci à tous. On clôture la séance.

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Une personne voulait poser une question...

Madame Bérengère VOILLOT

Monsieur le Maire, vous ne m'avez pas donné vos réponses aux questions sur les décisions... Au dernier Conseil Municipal, madame Wenzel avait posé une question sur la deuxième décision... [...]

Monsieur Yvon ROSCONVAL

Vous pouvez juste préciser la question [...] Madame, moi je vous répondrai en direct, je trouve assez cavalier et pour le moins orchestré ce type de question, mais je n'ai aucun problème à vous répondre. Maintenant, on a été élus pour contrôler l'activité de la municipalité et l'action du maire y compris en matière budgétaire. On est tout à fait dans ce rôle-là de contrôler effectivement ce qui se passe et on est tout à fait légitimes à poser des questions et à faire des alertes...

[Plus de son]